

Une pierre à l'édifice

Au Domaine du château de Bernessard à Gémozac, déjà les grues étaient à pied d'œuvre et les bétonnières avaient tourné. Les fondations avaient été posées, la ferraille assemblée et les chapes coulées. Il ne manquait que la première pierre et des invités de marque pour officialiser le lancement du chantier. C'est fait. Jeudi 19 janvier, les travaux de la MAS (Maison d'accueil spécialisée) de Haute-Saintonge, établissement destiné à accueillir des personnes autistes, ont officiellement été lancés.

Sous un froid de canard qu'un soleil clair n'est jamais parvenu à dominer, les invités se sont succédé pour tenir la truelle. Surtout, avec le public (venu en MAS), ils se sont félicités de l'aboutissement d'un projet tant attendu des proches des personnes avec autisme. Un projet qui crée de l'espoir, de la joie, de l'emploi, du dynamisme. Un lieu de compétences, de respect, d'humanité, si l'on peut résumer rapidement les interventions, parfois émouvantes des élus⁽¹⁾ et dirigeants⁽²⁾ à la tribune confectionnée pour l'occasion.

Plus de 80 candidatures reçues

Tout le monde a hâte maintenant que l'établissement ouvre ses portes. C'est prévu pour décembre 2017. La MAS accueillera 28 résidents autistes de plus de 18 ans. Une cinquantaine de personnes y seront employées. L'hébergement des résidents se composera de deux bâtiments, divisés en paires de logements de 6 à 8 studios disposés autour d'une salle à manger centrale. Un troisième bâtiment hébergera les bureaux, l'accompagnement paramédical et une salle d'activi-



L'établissement spécialisé dans l'accueil de personnes autistes devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année.

tés. « L'établissement a été réalisé suivant les recommandations de la Haute autorité de santé, détaille Thierry Boscarol, directeur général de l'association Emmanuelle, gestionnaire de l'établissement. Il est en accord avec les RBPP (Recommandations de bonnes pratiques professionnelles) sur l'autisme. Cela implique des contraintes en matière de sonorité, de luminosité, de couleur des peintures, mais aussi de bienveillance, notamment. Tout un ensemble de choses pour que les résidents se sentent bien ». Un autre espace sera consacré aux activités élevage, maraîchage et floral. En fonction de leurs possibilités, les résidents pourront progressive-

ment travailler avec leurs voisins de l'ESAT, encadrés par un éducateur. « C'est l'originalité de la MAS de Haute-Saintonge », se félicite Thierry Boscarol.

Plus de 80 candidatures ont d'ores et déjà été envoyées à l'association Emmanuelle pour l'obtention d'une place de résident. Elles seront départagées par une commission d'admission, qui sera prochainement constituée et qui tranchera en fonction de critères définis par l'ARS (Autorité régionale de santé). Ils prévoient notamment la priorité d'accès aux résidents du département, et ceux qui, faute de mieux, se trouvent actuellement en hôpital psychiatrique.

⁽¹⁾ Corinne Imbert, sénatrice et vice-présidente du département de la Charente-Maritime; Loïc Girard, conseiller départemental et maire de Gémozac.

⁽²⁾ Danièle Charbonnier, présidente de l'association Emmanuelle; Thierry Boscarol, directeur général de l'association Emmanuelle; Céline Baudoin, directrice du pôle autisme de l'association Emmanuelle; Diane Compain, présidente de la commission Autisme de l'association Emmanuelle; Alain Favreau, vice-président délégué de l'association Emmanuelle; Edvige Deleure, déléguée territoriale de l'ARS en Charente-Maritime.